

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 07991
Numéro SIREN : 328 014 360
Nom ou dénomination : CMS EXPERTS ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2020 sous le numéro de dépôt 13888



20200138882019

DATE DEPOT : 11/03/2020

N° DE DEPOT : 13888

N° GESTION : 1983B07991

N° SIREN : 328014360

DENOMINATION : CMS EXPERTS ASSOCIES

ADRESSE : 74 avenue de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2019

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 MARS 2020
Sous le N° : 13888

CMS EXPERTS ASSOCIES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000 €

Siège social : 74 avenue de Wagram

75017 PARIS

328 014 360 RCS PARIS

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 FÉVRIER 2020**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019, s'élevant à 166 036.19 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	166 036.19 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	815 489.26 €

Soit un montant à affecter de	981 525.45 €
- Une somme de	350 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 140 €	
- et le solde, soit	631 525.45 €
au compte "Report à Nouveau"	

Soit un montant affecté de	981 525.45 €

Le dividende par action s'élève ainsi à 140 euros ; il sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés, personnes physiques, des prélèvements sociaux de 17.2 % et, sauf dispense, du taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 %.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende pourra toutefois et sur option, rester soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est en effet précisé que la Loi de Finances pour 2018 a institué un prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17.2 % + 12.8 %), sauf option pour l'imposition du barème progressif permettant dans ce cas de continuer à bénéficier de l'abattement de 40 % jusqu'ici en vigueur.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2018	2017	2016
Dividende unitaire	Néant	70	70
Nombre d'actions	2 500	2 500	2 500
Dividende global	Néant	175 000	175 000
Dividende global éligible à l'abattement	Néant	175 000	175 000
Dividende global non éligible	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**EXEMPLAIRE
GREFFE****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 312	1 880	4 432	2 625
Fonds commercial	115 251		115 251	115 251
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	140 137	80 239	59 898	70 591
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	18 671		18 671	21 525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	280 371	82 119	198 252	209 992
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	693 626	34 895	658 732	696 499
Fournisseurs débiteurs	53		53	
Etat, Impôts sur les bénéfices				17 093
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 956		49 956	52 154
Autres créances	299 014		299 014	12 493
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	2 025		2 025	2 025
Valeurs mobilières de placement				257 750
Disponibilités	576 280		576 280	400 311
Charges constatées d'avance	26 536		26 536	19 215
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 647 490	34 895	1 612 595	1 457 540
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 927 861	117 013	1 810 847	1 667 532

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	815 489	464 089
Résultat de l'exercice	166 036	351 400
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 201 525	1 035 489
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		62 411
Découverts et concours bancaires		148
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		62 559
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		19 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 428	170 512
Personnel	57 286	140 852
Organismes sociaux	76 335	56 055
Etat, Impôts sur les bénéfices	170	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	146 306	155 953
Autres dettes fiscales et sociales	20 186	23 905
Dettes fiscales et sociales	300 284	376 765
Autres dettes		3 190
Produits constatés d'avance	7 610	
TOTAL DETTES	609 322	632 043
TOTAL PASSIF	1 810 847	1 667 532

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CMS EXPERTS ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 810 847 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 166 036 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 167 Euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				115 251
- Fonds commercial	115 251			115 251
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 936	3 000	4 624	6 312
Immobilisations incorporelles	123 187	3 000	4 624	121 563
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	85 606			85 606
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 914		17 382	54 531
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	157 519		17 382	140 137
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 525	394	3 248	18 671
Immobilisations financières	21 525	394	3 248	18 671
ACTIF IMMOBILISE	302 231	3 394	25 254	280 371

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 000		394	3 394
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 000		394	3 394
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 248	3 248
Scissions				
Mises hors service	4 624	17 382		22 006
Diminutions de l'exercice	4 624	17 382	3 248	25 254

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	115 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	115 251

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 311	1 193	4 624	1 880
Immobilisations incorporelles	5 311	1 193	4 624	1 880
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 596	9 039		29 636
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 332	5 971	21 700	50 603
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 928	15 010	21 700	80 239
ACTIF IMMOBILISE	92 239	16 203	26 324	82 119

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 087 856 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 671		18 671
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	693 626	678 366	15 260
Autres	349 023	349 023	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 536	26 536	
Total	1 087 856	1 053 925	33 931
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	197 528
Total	197 528

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 609 322 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 428	300 248	1 180	
Dettes fiscales et sociales	300 284	300 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	7 610	7 610		
Total	609 322	608 142	1 180	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 260			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	285 990
PROVISIONS CONGES PAYES	44 134
PROVISIONS 13 EME MOIS	4 200
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	23 716
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	1 680
ETAT – CHARGES A PAYER	7 406
Total	367 126

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	26 536		
Total	26 536		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	7 610		
Total	7 610		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 284 690	18 673	2 303 363
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	26 129		26 129
TOTAL	2 310 819	18 673	2 329 492

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 1 800 Euros

Honoraires des autres services : 0 Euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .

CMS EXPERTS ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée

74 avenue de Wagram

75017 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

CMS EXPERTS ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée

74 avenue de Wagram

75017 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'assemblée générale de la société CMS EXPERTS ASSOCIES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CMS EXPERTS ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services Interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

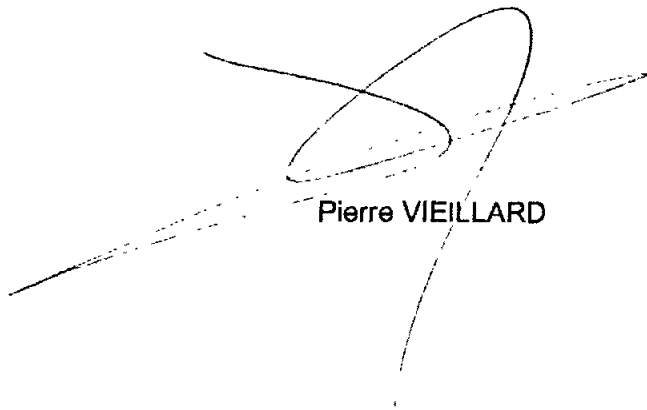


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 13 février 2020

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec



Pierre VIEILLARD

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Cessions, brevets et droits assimilés	6 312	1 880	4 432	2 625
Fonds commercial	115 251		115 251	115 251
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	140 137	80 239	59 898	70 591
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	18 671		18 671	21 525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	280 371	82 119	198 252	209 992
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	693 626	34 895	658 732	696 499
Fournisseurs débiteurs	53		53	
Etat, Impôts sur les bénéfices				17 093
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 956		49 956	52 154
Autres créances	299 014		299 014	12 493
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commande	2 025		2 025	2 025
Valeurs mobilières de placement				257 750
Disponibilités	576 280		576 280	400 311
Charges constatées d'avance	26 536		26 536	19 215
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 647 490	34 895	1 612 595	1 457 540
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 927 861	117 013	1 810 847	1 667 532

Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	815 489	464 089
Résultat de l'exercice	166 036	351 400
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 201 525	1 035 489
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		62 411
Découverts et concours bancaires		148
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		62 559
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		19 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 428	170 512
Personnel	57 286	140 852
Organismes sociaux	76 335	56 055
Etat, Impôts sur les bénéfices	170	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	146 306	155 953
Autres dettes fiscales et sociales	20 186	23 905
Dettes fiscales et sociales	300 284	376 765
Autres dettes		3 190
Produits constatés d'avance	7 610	
TOTAL DETTES	609 322	632 043
TOTAL PASSIF	1 810 847	1 667 532

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CMS EXPERTS ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 810 847 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 166 036 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 167 Euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	115 251			115 251
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 936	3 000	4 624	6 312
Immobilisations incorporelles	123 187	3 000	4 624	121 563
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	85 606			85 606
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 914		17 382	54 531
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	157 519		17 382	140 137
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 525	394	3 248	18 671
Immobilisations financières	21 525	394	3 248	18 671
ACTIF IMMOBILISE	302 231	3 394	25 254	280 371

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 000		394	3 394
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 000		394	3 394
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 248	3 248
Scissions				
Mises hors service	4 624	17 382		22 006
Diminutions de l'exercice	4 624	17 382	3 248	25 254

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	115 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	115 251

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 311	1 193	4 624	1 880
Immobilisations incorporelles	5 311	1 193	4 624	1 880
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 596	9 039		29 636
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 332	5 971	21 700	50 603
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 928	15 010	21 700	80 239
ACTIF IMMOBILISE	92 239	16 203	26 324	82 119

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 087 856 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 671		18 671
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	693 626	678 366	15 260
Autres	349 023	349 023	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 536	26 536	
Total	1 087 856	1 053 925	33 931
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	197 528
Total	197 528

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 609 322 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 428	300 248	1 180	
Dettes fiscales et sociales	300 284	300 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	7 610	7 610		
Total	609 322	608 142	1 180	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 260			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	285 990
PROVISIONS CONGES PAYES	44 134
PROVISIONS 13 EME MOIS	4 200
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	23 716
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	1 680
ETAT - CHARGES A PAYER	7 406
Total	367 126

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	26 536		
Total	26 536		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	7 610		
Total	7 610		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 284 690	18 673	2 303 363
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	26 129		26 129
TOTAL	2 310 819	18 673	2 329 492

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 1 800 Euros

Honoraires des autres services : 0 Euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .